

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le

05 DEC 2023

N° 23-01510 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de huit (08) élèves Instructeurs Spécialisés de Jeunesse et d'Education Permanente, session 2023, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TIEMTORE MOCTAR	000491-044-03	B10951222	31/12/95
2°	SIA JEAN-MARIE	003886-044-03	B8770224	28/10/96

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

Défaillants

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
3°	ZONGO NARCISSE	001572-044-06	B10099935	05/08/98
7°	SAVADOGO KARIM	003105-044-03	B18393039	31/12/89

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain (ISSDH), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation  
le Secrétaire Général

Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etalon

